

Règlement du PRIX DE THÈSE DE DROIT COMPARÉ

Centre français de droit comparé (CFDC)
Institut de droit comparé (IDC)
Société de législation comparée (SLC)



SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE

1. Le Centre français de droit comparé (CFDC), l'Institut de droit comparé (IDC) et la Société de législation comparée (SLC), ayant tous trois leur siège au 28 rue Saint-Guillaume 75007 Paris, organisent et attribuent conjointement un Prix de thèse de droit comparé.
2. Le Prix de thèse de droit comparé est décerné tous les deux ans. Il a pour objet de récompenser des thèses de droit comparé rédigées en langue française ou anglaise, soutenues au cours des deux années civiles antérieures et non encore publiées.
3. En 2026, le Prix de thèse de droit comparé récompensera une thèse soutenue entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2025.
4. Le Prix de thèse de droit comparé est attribué par un jury composé d'un président et de 4 membres, universitaires en exercice ou non, français ou étrangers. Les directeurs de thèse des candidats ne peuvent pas siéger dans le jury. En cas de vacance, de démission ou de tout autre motif d'empêchement, un nouveau membre est désigné et achève la mission de son prédécesseur.
5. Le lauréat peut se prévaloir du titre de lauréat du Prix de thèse de droit comparé. Lors de la publication de la thèse primée, la couverture et la page de garde porteront la mention « Prix de thèse de droit comparé ».
6. Le jury peut, le cas échéant, décerner une mention particulière à une thèse sélectionnée en raison de ses qualités bien que non primée.
7. Les candidats doivent déposer au Secrétariat du Prix de thèse de droit comparé un exemplaire papier de leur thèse et la communiquer en version électronique PDF, accompagnée du rapport de soutenance, d'un résumé de la thèse (2 à 5 pages), d'une attestation du diplôme de doctorat, d'un curriculum vitae, ainsi que, s'il y a lieu, de la liste des publications au jour du dépôt du dossier.
8. En 2026, le dossier doit être adressé le 15 avril, à 17h, au plus tard au Secrétariat du Prix de thèse de droit comparé à l'adresse postale suivante : 28 rue Saint Guillaume 75007 Paris, et à l'adresse électronique suivante : prixdethese@legiscompare.com